

CARAX

11 bis rue d'Aguesseau
75008 PARIS
Tél. : +33 1 40 06 07 07
Fax : +33 1 40 06 98 65

CARAX MONACO

Le Labor - 30 bd Princesse Charlotte
98000 Monaco
Tél. : +377 97 70 11 78
Fax : +377 97 70 11 80

Institutional Financial Broker

INFORMATIONS RELATIVES À L'ARTICLE L511-45 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

EXTRAITS COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS - 31/12/2014

5.4 Principes comptables et méthodes d'évaluation

5.4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. La Société n'est titulaire d'aucun contrat de crédit bail. L'amortissement est calculé permettant de prendre en compte la dépréciation économique, selon les durées d'utilisation et les modalités suivantes : Logiciels : Linéaire ou dégressif 1 ou 3 ans. Agencements et installations générales : Linéaire 5 à 8 ans. Matériel de bureau : Linéaire ou dégressif 3 ans. Matériel de transport : Linéaire 5 ans.

5.4.2 Immobilisations financières

Les titres de participation ou de placement des sociétés non consolidées sont évalués à leur coût de revient. Lorsque la valeur économique (d'utilité ou vénale) est inférieure au coût de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

5.4.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est dotée afin de refléter, le cas échéant, les difficultés de recouvrement.

5.4.4 Impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé en charges correspond à l'impôt effectivement dû au titre de l'exercice par le groupe. La Société ne constate pas, par prudence, d'actif net d'impôts différés. Aucun retraitement afférent aux impôts différés n'a été comptabilisé.

5.4.5 Contrats de location longue durée

Néant.

5.4.6 Indemnités de départ à la retraite

Aucune provision en matière d'engagement de retraite n'a été constatée dans les comptes. L'engagement relatif aux paiements des indemnités de départ a été estimé selon des hypothèses de décès et des probabilités estimées de présence des salariés l'année de leur départ en retraite et considéré non significatif au regard du bilan et du compte de résultat de CARAX.

5.4.7 Produits et charges exceptionnels

Les éléments comptabilisés en produits et charges exceptionnels concernent des éléments non récurrents non liés à l'exploitation ou aux opérations financières.

5.4.8 Implantation à l'étranger

CARAX MONACO S.A.M, filiale détenue à 100% par CARAX S.A, est une Société d'activité financière basée à Monaco qui compte 9 personnes au 31 décembre 2014. Le chiffre d'affaire et le PNB s'élevaient respectivement au 31 décembre 2014 à 4.700 K€ et 4.697 K€ après imputation des charges d'exploitation, le bénéfice avant impôt s'élève à 101 K€. Le résultat net de la filiale ressort positif à 68 K€ après un impôt courant de 34 K€.